

17 fév 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 17 février 2023

Assentiment à la convention européenne sur la manipulation de compétitions sportives

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe concernant la lutte contre la manipulation de compétitions sportives.

La Convention sur la manipulation de compétitions sportives est entrée en vigueur le 1er septembre 2019 et compte à ce jour 41 États membres. Elle couvre diverses catégories de mesures de lutte contre les matchs arrangés et les compétitions truquées.

Sont concernées :

- des mesures préventives destinées à encourager l'éducation, la formation et la recherche
- des mesures à l'égard des organisations sportives destinées notamment à décourager les actes de manipulation de compétitions, à assurer le monitoring des compétitions à risque et à prévoir une réglementation qui protège les lanceurs d'alerte
- des mesures à l'égard des organisateurs de paris sportifs, dont l'interdiction de paris relatifs aux compétitions sportives pour mineurs, tout comme les paris qui visent des compétitions sportives dont les enjeux sont peu importants ainsi que le devoir de signalement de paris suspects
- la création d'une plateforme nationale faisant office d'organe de coordination central dédié à la collecte, l'analyse et la transmission d'informations relatives à des paris sportifs suspects

L'avant-projet de loi est transmis pour avis au Conseil d'État pour ensuite être soumis au Roi en vue de son introduction à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales

Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://lahbib.belgium.be>

Joan Condijs

Porte-parole (FR)

+32 475 81 91 28

joan.condijs@diplobel.fed.be

Elke Pattyn

Porte-parole (NL)

+32 479 33 51 48

elke.pattyn@diplobel.fed.be